



Bienvenue à SPIRIT !
<http://spirit.sciencespobordeaux.fr>

Livret d'accueil des doctorants

*Ce livret souhaite donner **quelques informations importantes** aux doctorants qui arrivent au laboratoire.*

Rédigé par des doctorants et des chercheurs, il vous semblera peut-être un peu directif à la lecture. L'expérience montre pourtant que les conseils qu'il propose peuvent être très utiles pour tous les doctorants, en particulier pour ceux qui souhaitent poursuivre leur carrière dans le monde de la recherche et de l'enseignement.

*Ne visant pas l'exhaustivité, ce recueil ne remplacera pas la richesse des partages informels entre doctorants et avec les chercheurs. Son objectif est de **donner quelques repères tant sur le fonctionnement du laboratoire que sur le parcours du doctorant – jeune chercheur**. Comment se lancer dans sa recherche, à l'issue du Master ? Comment construire ou consolider son projet professionnel ? Telles sont quelques unes des questions auxquelles ces pages essaient de répondre.*

Une certitude dans le parcours parfois « chaotique » de la thèse : les doctorants sont des membres à part entière du laboratoire ! Leurs investissements et échanges permettent de le faire vivre et d'avancer.

Table des matières

I. L'environnement du doctorant : l'Ecole doctorale et le laboratoire	3
1. L'école doctorale.....	3
2. Comment fonctionne SPIRIT ?	3
3. Les personnes ressources du laboratoire (et de l'IEP)	5
II. Encadrement de la thèse & intégration au laboratoire	6
1. La relation au directeur de thèse	6
2. L'intégration des doctorants dans le centre de recherche : l'intérêt du collectif	6
3. Le double statut du doctorant.....	7
4. Pour s'organiser	9
III. Organiser son travail pendant la thèse	10
1. Progresser dans le travail de thèse.....	10
Un esprit sain dans un corps sain : l'accès gratuit à de nombreux sports.....	13
2. S'informer (colloques, appels à communications)	14
3. Trouver les livres et les revues utiles	15
4. Se former : écoles thématiques et autres offres de formation	16
5. Se renseigner sur les bourses et les financements	18
IV. Construire un projet professionnel et préparer l'après-thèse	19
1. Se professionnaliser	19
2. Publier.....	21
Annexe 1 - Pour les doctorants étrangers (notamment hors Union Européenne)	23
1. Comment surmonter les difficultés initiales ?	23
2. Trouver un logement	24
3. Améliorer son niveau de langue.....	24
4. Pour découvrir Bordeaux et sa région.....	24
Annexe 2 – Un aperçu de l'organisation de la recherche en France	27
Annexe 3 - Faire une demande de financement au laboratoire	27
Annexe 4 - Faire une demande d'ordre de mission	28

I. L'environnement du doctorant : l'école doctorale et le laboratoire

Chaque doctorant est intégré conjointement au sein de trois institutions :

- une école doctorale, en charge de sa formation jusqu'au doctorat ;
- un centre de recherche qui l'accueille et l'encadre pendant toute la durée de sa thèse ;
- un établissement d'enseignement supérieur pour les contrats doctoraux (Bordeaux IV).

1. L'école doctorale

- Le doctorat est un diplôme reconnu sur le plan national qui se prépare au sein d'une **école doctorale** (ED). Celle-ci est placée sous la tutelle d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur et peut rassembler des programmes doctoraux d'une ou plusieurs disciplines. Les ED de Bordeaux se coordonnent au sein d'un collège des ED du PRES - **le collège doctoral**. Dès 2011 (prochain contrat quadriennal), le doctorat sera délivré par l'Université de Bordeaux (et non plus par chacune des universités membres).

- L'ED dont dépendent les doctorants de SPIRIT (ED 208) rassemble actuellement **les doctorants en science politique**, qu'ils soient rattachés à Sciences Po Bordeaux ou à l'université Bordeaux IV (dans un avenir proche, l'école doctorale devrait inclure en outre la sociologie et la santé publique dans une ED commune avec l'Université de Bordeaux II et Bordeaux IV).

- Structure accréditée par le Ministère pour assurer les conditions de réalisation des thèses, une ED prend appui sur **plusieurs centres de recherche**. L'ED 208 réunit trois laboratoires :

- **SPIRIT** (Science politique Relations internationales Territoire)
- le **CEAN** (Centre d'étude d'Afrique noire).
- le **GRECCAP** (Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel, administratif et politique).

- Les doctorants sont représentés au sein de l'ED par un **représentant élu pour chaque laboratoire**.

Perdu dans les sigles ? Voir l'annuaire des sigles en annexe 2,
qui présente aussi l'organisation de la recherche en France

2. Comment fonctionne SPIRIT ?

- SPIRIT est l'un des trois centres pouvant accueillir les doctorants de l'ED 208. En pratique, **les doctorants accueillis à SPIRIT sont ceux dont le directeur de thèse est lui-même membre du laboratoire**. Pour autant, il n'est pas interdit d'établir des liens avec les doctorants et chercheurs des autres laboratoires (aussi bien ceux de l'ED que d'autres institutions) !!

- **Les doctorants sont considérés comme membres à part entière des centres de recherche**. Bien plus que des « étudiants accueillis », ils doivent être considérés comme des collègues de travail et se considérer eux-mêmes comme tels ! Ils produisent une recherche et de la connaissance qui bénéficie au laboratoire et compte pour son évaluation. Ils ont donc vocation et toute légitimité à participer à toutes les activités du centre.

- Autrefois consacré à l'étude de la politique locale (le CERVL), le **champ de recherche du centre s'est élargi**. Plus généraliste mais restant un laboratoire de science politique, il a pris le nom de SPIRIT en 2007 et rassemble des recherches portant sur « l'articulation des espaces politiques ».

Un **rapprochement avec le LAPSAC** (laboratoire de sociologie de l'université Bordeaux 2) est engagé depuis plus d'un an, notamment par l'organisation d'un séminaire général commun. **A l'horizon 2011, SPIRIT devrait fusionner avec ce laboratoire pour donner naissance à un nouveau centre de recherche : le Centre Emile Durkheim. Politique, Sociétés, Territoires.**

Les recherches menées dans ce futur laboratoire devraient se décliner en quatre axes :

- * Expériences sociales et épreuves collectives,
- * Mobilisations et construction des problèmes publics
- * Acteurs et activités des organisations publiques
- * Défis planétaires et logiques internationales.

- Les trois équipes de recherche

Concrètement, l'organisation du laboratoire se fait au travers de trois équipes qui rassemblent chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et chercheurs associés :

- l'équipe **TAPS** (Territoires, action publique, sociétés), centrée sur « l'analyse politique des dynamiques territoriales et du social ».
- l'équipe **PCEE**, qui comme son nom l'indique, rassemble des recherches dans le domaine de la politique comparée et des études européennes. C'est à cette équipe que sont rattachés le Laboratoire européen associé avec l'université de Stuttgart (LEA CODE) et le Centre d'études canadiennes.
- l'équipe **RI** (Relations internationales), qui rassemble les chercheurs dont les travaux portent sur la coopération dans la gouvernance mondiale, les théories des relations internationales, ainsi que les conflits et leur régulation au niveau international.

Tout en étant intégrée à l'ensemble du laboratoire, chaque équipe a un fonctionnement relativement autonome. Ses activités comprennent l'organisation d'un séminaire ou de conférences spécialisées sur ses thématiques. Différents programmes de recherche sont adossés à chacune des équipes. **Participer aux séminaires permet de se familiariser avec les travaux de ses collègues, de trouver des interlocuteurs compétents pour discuter de sa thèse & recevoir des commentaires sur la pertinence de ses travaux, et d'être intégré à des projets de recherche collectifs.**

- Le séminaire général

En dehors des équipes, SPIRIT a une dynamique propre. Son séminaire général s'articule autour d'une thématique de recherche commune : en 2007-2008 : *Constructivisme(s) et analyse politique*, en 2008-2009 : *Action et décision. Regards croisés entre sociologues et politistes* (séminaire commun à SPIRIT et au LAPSAC). Il rassemble régulièrement les membres du centre autour de la présentation d'un intervenant extérieur ou d'un autre membre. **C'est un important lieu de rencontre entre les doctorants et les autres membres du centre : ces moments sont rares et y assister est vraiment indispensable.**

- Le Conseil de laboratoire : instance de décision collective

Le centre dispose d'une instance de décision collective, le conseil de laboratoire, qui réunit les chercheurs statutaires, des représentants des ITA (personnel administratif et technique) et des représentants des enseignants-chercheurs. Les doctorants (et les docteurs-chercheurs associés) disposent d'un représentant élu qui est là pour porter leur parole dans et hors des conseils et transmettre les informations qui s'y échangent.

3. Les personnes ressources du laboratoire (et de l'IEP)

- **Aurélie Seiler, gestionnaire du laboratoire, est votre principale interlocutrice au quotidien.** En cas de doute, c'est à elle qui convient de s'adresser pour savoir avec qui prendre contact.
- **Dominique Nguyen est secrétaire générale du laboratoire** (à ce titre, elle s'occupe notamment de la préparation et de la signature des contrats de recherche).
- **Béatrice Barthélémy est responsable de la communication.**

A propos de ...	Contacteur...
COMMUNICATION	
Documenter sa page internet (sur le site de SPIRIT)	Béatrice Barthélémy
Transmettre les informations relatives aux cours réalisés, à ses publications et communications pour la lettre mensuelle de SPIRIT	Béatrice Barthélémy + Armelle Jézéquel
COURRIER	
Une boîte aux lettres commune à tous les doctorants se trouve dans le bureau d'Aurélie Seiler	Aurélie Seiler
MISSIONS	
Demander un financement du laboratoire à un colloque (avec une page de justification, précisant lieu, date et caractéristiques de la manifestation scientifique, budget total, montant demandé et autres sources de financement)	Antoine Roger, directeur de SPIRIT par e-mail + copie à Dominique Nguyen et Aurélie Seiler
Etablir un ordre de mission	Aurélie Seiler
Faire le bilan (financier) de la mission (en cas de financement par le labo, sur contrat, etc.)	Aurélie Seiler
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
Obtenir sa carte de bibliothèque de l'IEP	Services d'inscription de l'Ecole doctorale
Pour toute question en la matière et Pour faire des suggestions concernant les commandes d'ouvrage et les abonnements pour la bibliothèque recherche, l'accès aux revues en ligne	Florence Hallou et Caroline Sagat
Remettre un exemplaire ou une copie de tous ses travaux (livre auquel vous avez participé, thèse, article, chapitre d'ouvrage collectif, etc.) pour qu'il soit conservé à la bibliothèque de recherche	Armelle Jézéquel

Comme tous les membres du laboratoire, chaque doctorant dispose d'une page personnelle sur le site de SPIRIT comportant son statut, un aperçu de son travail de thèse ainsi que ses cours, publications et communications éventuels. Très utile, elle doit être actualisée auprès de Béatrice Barthélémy : b.barthelemy@sciencespobordeaux.fr

II. Encadrement de la thèse & intégration au laboratoire

La thèse s'effectue à la fois sous la direction d'un directeur de thèse et par l'inscription dans plusieurs collectifs de recherche (laboratoire, collectifs des doctorants, réseaux de recherche, groupes de travail...).

1. La relation au directeur de thèse

- La réalisation d'une thèse de doctorat se fait dans le cadre d'une relation contractuellement trilatérale (doctorant, directeur de thèse, école doctorale).

- **Le directeur de thèse**, titulaire d'une habilitation à diriger les recherches (HDR), **est chargé d'encadrer le travail du doctorant, d'assurer le suivi de l'avancement de ses recherches et de l'aider à mener à bien son projet**. C'est en général en choisissant un sujet avec un chercheur/enseignant-chercheur d'accord pour diriger sa recherche que l'on s'engage dans une thèse de doctorat. **La relation qui s'établit avec lui est donc cruciale dans le parcours du doctorant**, du début à la soutenance et même au-delà. En tant que doctorant, vous êtes un chercheur mais encore en formation : le directeur doit donc réellement encadrer votre thèse.

- **Vous ne devez pas avoir négligé l'étape de ce choix et vous être bien renseignés sur sa direction** (en parlant avec ses doctorants et docteurs par exemple) **et sur ses travaux** (en lisant ses publications, etc.). En choisissant votre directeur, vous vous êtes engagés dans une relation qui va durer plus de 3 ans. Votre directeur devra répondre présent et vous devez mettre toutes les chances de votre côté pour produire une bonne thèse. De plus, la relation avec celui-ci ne s'arrête pas avec votre soutenance. Vous aurez souvent besoin de lettres de votre directeur de thèse pour postuler à des post-docs, de son soutien pour des postes.

2. L'intégration des doctorants dans le centre de recherche : l'intérêt du collectif

- L'intégration du doctorant dans un centre de recherche ne se fait pas uniquement par une relation bilatérale avec son directeur de thèse. **Le laboratoire est un espace collectif de recherche**, où l'on parle entre collègues, où on expose ses recherches et où on peut produire un travail en commun : l'intégration du doctorant est donc aussi horizontale, avec les autres doctorants, mais surtout avec les autres chercheurs. Si ce principe reste un idéal pas toujours réaliste (certains directeurs de thèse découragent le travail avec leurs collègues, certains membres du laboratoire ne s'embarrassent pas des doctorants), il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas hésiter à solliciter tout le monde (chercheurs et personnel administratif), montrer sa présence dans les réunions et séminaires... En cas de problème ou à l'inverse si vous voulez porter un projet, le laboratoire peut vous fournir un appui, dans la mesure de ses moyens (*cf.* partie « aides »). **Le représentant des doctorants au Conseil de laboratoire peut transmettre vos idées, vos besoins, il ne faut donc pas hésiter à le solliciter**. Son nom figure sur le site Internet de votre laboratoire (http://www.spirit.sciencespobordeaux.fr/conseil_lab0.htm).

- **Chaque chercheur ou doctorant est affilié à l'une des équipes de recherche**. Ce choix se fait librement, même si la plupart des doctorants sont dans la même équipe que leur directeur de thèse. En début de thèse, il est fortement conseillé d'écrire un mail au responsable de l'équipe ou de se faire connaître lors de sa première réunion. Une équipe est un lieu de travail en commun sur des thématiques qui sont proches des vôtres, c'est donc un lieu important pour l'intégration du doctorant au laboratoire.

- **Les séminaires d'équipes peuvent être des lieux stratégiques pour présenter l'avancée de votre travail de thèse** : certaines équipes proposent spontanément aux doctorants d'y participer. Dans le cas contraire, il convient de faire preuve d'initiative et de proposer d'intervenir. Les chercheurs qui s'y trouvent sont souvent porteurs de projets ; les rencontrer, parler de votre travail peut vous offrir des opportunités intéressantes d'être intégrés à certains projets collectifs.

3. Le double statut du doctorant

- Le doctorant : étudiant et chercheur

L'incertitude qui entoure la condition de doctorant a beaucoup à voir avec son statut : étudiant et chercheur... mais plus vraiment l'un et pas encore reconnu comme l'autre !

La double appartenance à une école doctorale et à un laboratoire en est une traduction et induit souvent du flou pour les doctorants (qui est en charge de quoi ? Qui peut aider pour quoi ?...), d'autant que les configurations varient d'un établissement à l'autre.

- Des situations diverses parmi les doctorants

De plus, par delà le statut commun de doctorant, il existe de multiples conditions :

* les **allocataires** : signataires depuis la rentrée 2009 d'un contrat doctoral avec l'établissement d'accueil (en l'occurrence, Bordeaux IV), allocataires de recherche du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, allocataires du Conseil régional, d'institutions publiques ou privées... ces doctorants disposent d'un financement pendant trois ans pour conduire leur recherche de thèse.

* Les **boursiers CIFRE** (Convention industrielle de formation par la recherche) : payés par le ministère de la recherche à hauteur d'une allocation de recherche, complétée par un CDD en entreprise dans lequel le doctorant travaille pendant 3 ans. Les allocataires CIFRE doivent donc concilier un travail en entreprise (souvent dans un département d'études ou R&D) et la réalisation d'une thèse, en général professionnalisante. Ce type de bourse est très intéressant pour les doctorants qui ne se destinent pas à une profession académique.

* les **moniteurs** : en plus d'une allocation, les moniteurs exercent des tâches d'enseignement ou d'administration de la recherche dans l'établissement d'affiliation. Récemment le monitorat a été étendu à la possibilité de travailler en entreprise, dans une structure privée ou publique autre que l'université (doctorant conseil). Dans le contrat doctoral, le monitorat est remplacé par un système proche dans lequel le doctorant signataire peut travailler (enseignement, travail en entreprise ou pour l'établissement de recrutement...) pour une durée équivalente.

* les **ATER** (Attachés temporaires d'enseignement et de recherche) : généralement doctorants en fin de thèse ou jeunes docteurs, le poste d'ATER est un poste d'enseignement et de recherche. A temps plein, il équivaut à l'enseignement d'un maître de conférence. Souvent un poste est dédoublé afin de permettre à plus de personnes d'en bénéficier et de favoriser le travail de recherche. Cependant, beaucoup d'universités ne recrutent désormais que des temps plein, moins coûteux pour elles, ce qui représente une charge trop lourde pour concilier enseignement et réalisation de la thèse. Ils sont d'une durée maximale de deux ans.

* les **doctorants non financés** : une partie importante des doctorants mènent leur travail de thèse sans financement pour cela. Ils doivent assurer leur financement eux-mêmes grâce à un travail à côté, la solidarité familiale et/ou des financements partiels et ponctuels procurés par certains organismes (*cf.* la rubrique consacrée aux financements). Certains doctorants sont indemnisés par l'assurance chômage en fin de contrat d'allocataire ou d'ATER.

Beaucoup de choses séparent ces doctorants, tant les conditions de réalisation de la recherche doctorale que dans les conditions de vie.

- **Le statut du doctorant est précaire, éclaté... Alors que faire ?** Autant que faire se peut, en tirer partie ! Par exemple, si vous êtes porteurs d'un projet de recherche et que vous avez besoin de soutien logistique ou de financement, **adressez-vous à l'ED et au labo**. N'hésitez pas à leur demander de clarifier leurs compétences respectives. C'est d'ailleurs de plus en plus le cas, soit par une répartition des compétences (l'ED met en place des formations, le laboratoire intègre dans ses séminaires) ou par une association (l'ED étudie une demande de financement et accorde une partie de la somme, le laboratoire complète).

- **Ce dont tous les doctorants peuvent bénéficier par l'ED :**

- Des formations destinées aux doctorants (*cf.* page formation)
- Un financement (au moins partiel) de la participation à des conférences, colloques, journées d'étude...
- En tant qu'étudiants : un accès libre à des bases de données (BiblioSHS), aux bibliothèques, un compte internet étudiant, une adresse électronique « étudiant » (prénom.nom@scpobx.fr).
- Un financement des déplacements des membres du jury de thèse.

- **Ce dont les doctorants peuvent bénéficier en étant membres de SPIRIT :**

- Un complément de financement de la participation aux conférences et colloques en accord avec l'ED.
- Certains doctorants étrangers ou travaillant pour le laboratoire (LEA CODE) ont accès à un bureau (l'« aquarium »).
- Une boîte à lettres commune dans le bureau d'Aurélie Seiler
- Le laboratoire peut également accorder exceptionnellement certaines aides matérielles en cas de besoins liés à votre recherche : adressez votre demande au directeur du laboratoire.

- **Ce dont les doctorants contractuels moniteurs (rattachés à l'IEP) et ATER bénéficient en tant que personnels de l'IEP :** *cf.* la page financements et aides.

- **Ce dont les moniteurs et ATER bénéficient en tant qu'enseignants à l'IEP :**

- Un bureau collectif dans les locaux de l'IEP.
- Un compte de photocopie, une adresse électronique « personnel » (p.nom@sciencespobordeaux.fr) et un compte Internet enseignant.
- Les vacataires d'enseignement ont également un accès à ce bureau, mais n'ont pas droit à une adresse ou un compte Internet personnel.

Ce n'est pas encore idéal et vous pourrez vous sentir isolés... parce que la démarche individuelle peut suffire ponctuellement, mais elle ne remplace pas une démarche collective des doctorants sur le long terme. Elle seule permet de faire clarifier les compétences respectives du labo et de l'ED, d'obtenir des conditions de travail meilleures (bureaux, infrastructures...), de donner du pouvoir collectivement aux doctorants dans le laboratoire, d'éviter les dérives dans la relation d'encadrement.

4. Pour s'organiser

- **AJPB** : Association des jeunes politistes de Bordeaux. Rassemble tous les doctorants inscrits à l'ED 208, l'adhésion est gratuite. Favorise la sociabilité entre doctorants, organise des séminaires, des journées d'étude etc. Les représentants actuels des doctorants devant le conseil de l'école doctorale sont membres de son bureau. <http://www.ajpb.fr>
- **Vocation Sociologue** : Association des jeunes chercheurs en sociologie de Bordeaux 2. <http://www.vocation-sociologue.fr>
- **ANCMSP** (Association nationale des candidats aux métiers de la science politique) : comme son nom l'indique, association nationale qui rassemble doctorants et docteurs en science politique. Connue pour sa liste de diffusion, elle suit les recrutements, édite un journal (Système D) et est liée à la Confédération des jeunes chercheurs (CJC). <http://ancmsp.com> et <http://cjc.jeunes-chercheurs.org>
- **AquiDoc** : l'association réunit des doctorants et jeunes docteurs d'Aquitaine (toutes disciplines confondues et plutôt orientée vers les relations avec les entreprises) ; l'association est représentée à la commission Recherche du PRES. <http://sites.google.com/a/aquidoc.fr/aquidoc/accueil>

- Il existe également des **syndicats d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants du supérieur** auxquels vous pouvez adhérer selon votre statut ou vous référer : CGT SNTRS/ FERC sup CGT, FO-SNPRES, SGEN-CFDT, SNESUP/SNCS, SUD Recherche/SUD éducation/SUD étudiant, UNEF, CNT-FAU...

- Pour peser sur les décisions prises dans votre établissement, **vous pouvez voter et vous présenter aux élections des représentants des doctorants** auprès de l'ED (tous les deux ans) et des labos (tous les quatre ans, même si des élections anticipées peuvent avoir lieu en cas de démission). Les représentants des doctorants au conseil de laboratoire siègent également dans le conseil scientifique de l'IEP. Les doctorants, en tant qu'étudiants de 3^{ème} cycle, peuvent aussi élire un représentant au conseil d'administration de l'IEP, qui décide de la politique de l'établissement. Les doctorants qui enseignent à l'IEP ou à Bordeaux 4 peuvent choisir de voter dans le collège enseignant.

III. Organiser son travail pendant la thèse

1. Progresser dans le travail de thèse

a. Les attentes à l'égard du doctorant

- Désormais, la thèse doit être réalisée en 3 ou 4 ans.
- Dans le même temps, les exigences en termes de professionnalisation sont fortes : en tant que chercheur en formation, vous devez faire la preuve de votre capacité à publier (notamment dans des revues à comité de lecture), à mener et gérer des projets de recherche dans le cadre de contrats, à organiser différentes manifestations scientifiques (journée d'études...), à créer un réseau professionnel autour de vos thématiques de recherche (dans le champ de la recherche comme auprès des acteurs), à vous impliquer dans le collectif (coordination d'un séminaire ou d'un réseau de recherche)... Si vous souhaitez intégrer l'enseignement supérieur, il vous sera également demandé d'avoir une expérience en matière de formation (*cf.* aussi la partie IV sur la professionnalisation).

b. Les conseils généraux

- **Fixer un planning indicatif avec le directeur de thèse**

Etablir un « rétro-planning » en fonction de la date de fin de thèse souhaitée. Prendre rendez-vous régulièrement avec votre directeur pour faire un bilan de l'avancement de vos travaux (tous les deux mois), en lui envoyant au préalable un document synthétique (quelques pages) présentant l'avancée de vos travaux et vos éventuelles questions ou difficultés. Faire des comptes-rendus de vos réunions pour mesurer les avancées d'une séance à l'autre.

- **Présenter régulièrement l'avancement de vos recherches de thèse en séminaires.**

Vous devriez présenter au moins une fois dans l'année vos travaux dans un séminaire SPIRIT, ainsi que dans d'autres laboratoires ou séminaires de recherche extérieurs auxquels vous participez.

- **Participer à l'atelier des doctorants proposé par l'école doctorale**

- **Trois étapes peuvent paraître plus délicates :**

* **Le commencement de la thèse** (comment s'orienter, s'organiser alors qu'il y a tant à faire ? *cf.* la rubrique suivante)

* **La confrontation avec le terrain**

Les lectures permettent d'identifier les manques dans la littérature, les variables principales explicatives susceptibles d'être mobilisées.... En même temps, c'est en réalisant des entretiens, des observations ou en faisant passer des questionnaires que la question de recherche se précise, orientant de nouveau les lectures. → **Faire des enquêtes dès la fin de la 1^{re} année de thèse.**

* **Le passage à l'écriture**

Plus on approfondit sa connaissance d'un sujet, plus des questions précises surgissent, avec le risque de penser qu'il faut encore en savoir plus avant de se lancer dans la rédaction de la thèse (sans compter l'éventuelle peur de la page blanche).

→ **Rédiger régulièrement des bilans d'étape et les faire relire au directeur de thèse et à d'autres chercheurs** (à l'issue d'une phase d'enquête sur le terrain), de manière à disposer d'un premier matériau qui facilitera la rédaction.

→ **Toute recherche est aussi un art du renoncement** à la perfection, à la compréhension entière du phénomène étudié, à la prise en compte de tous les facteurs...

Remarque : En cas de difficultés, TOUJOURS en parler soit avec son directeur de thèse, soit avec d'autres doctorants, soit avec d'autres chercheurs ; ne surtout pas s'isoler ! L'avantage du laboratoire c'est d'avoir un collectif prêt à vous aider, vous conseiller et à échanger son expérience.

c. Que faire dans les six premiers mois de la thèse ?

*** S'inscrire sur les listes de diffusion généralistes et dans votre domaine de spécialisation**

Permet de vous tenir informé des colloques et journées d'études, des nouvelles parutions, des débats sur les réformes relatives à l'enseignement supérieur, etc.

→ Vérifier aussi auprès d'Aurélie Seiler et de Béatrice Barthélémy que vous êtes bien inscrit sur les listes de diffusion internes de SPIRIT !

*** Participer aux différents séminaires du laboratoire (même ceux des autres équipes !)**

Permet de mieux connaître les autres membres du centre et aussi de ne pas être isolé ; de s'exercer à la discussion critique de recherches ; de s'ouvrir à d'autres thématiques, méthodes, etc. C'est souvent dans ce cadre que des propositions d'implication dans des programmes de recherche collectifs sont faites.

*** Redéfinir son projet de recherche**, en identifiant les manques dans la littérature que la recherche vient combler, les méthodes les plus pertinentes et les terrains.

- Faire le bilan de votre recherche de Master pour voir comment réorienter le sujet, à la fois en fonction des conseils reçus, de votre propre expérience et des lectures réalisées.
- En discuter avec son directeur de thèse, mais aussi avec d'autres chercheurs qui peuvent apporter un autre éclairage - qu'ils travaillent sur une thématique proche (ils peuvent donner des conseils de lecture, etc.), mobilisent des méthodes ou approches intéressantes...
→ **La thèse n'est pas une recherche en solitaire ou une relation face à face avec le directeur de thèse, mais marque l'inscription dans plusieurs collectifs de recherche complémentaires** (au sein du laboratoire, de l'école doctorale, de réseaux de recherche, etc.).
- Approfondir la lecture des références majeures dans votre domaine.

Faire systématiquement une synthèse par écrit de ces différentes étapes (en quelques pages : cela permet de voir les points sur lesquels vous avez progressé et ceux qui n'ont pas encore été traités).

d. Que faire dans les six mois qui précèdent la soutenance ?

Dans cette période, un triple objectif doit souvent être poursuivi : à la fois achever la rédaction, préparer la soutenance et l'après-thèse.

*** Se rendre disponible prioritairement pour la rédaction**

- S'arranger pour avoir le moins d'enseignement possible dans le dernier trimestre.
- Renoncer à la participation aux colloques et journées d'étude dans la dernière ligne droite.

Sans oublier les activités sportives et de détente, qui permettent de décompresser !

*** La composition du jury de thèse**

Certains conseillent de rédiger en ayant déjà en tête la composition du jury de thèse (orientations théoriques ou méthodologiques, etc.).

*** La préparation de l'après-thèse**

- **L'inscription pour la qualification** (en septembre-octobre) et **la préparation des dossiers** (d'ici la mi-décembre pour ceux qui soutiennent avant cette date)
- **Trouver un contrat de recherche ou un post-doctorat** (permettant à la fois de poursuivre ses recherches en étant financé et d'optimiser ses chances d'obtenir un poste académique)
- **Engager les démarches de recherche d'emploi** pour ceux qui s'orientent vers une carrière non académique

e. Que faire en cas de tensions avec son directeur de thèse ?

- Une bonne relation avec son directeur est un atout, mais elle peut parfois devenir une relation de dépendance qui rend le doctorant fragile face à certaines situations. Sujet mal déterminé, doctorants « dans la nature », absence de relecture... sont des problèmes fréquents, liés souvent à l'encadrement de la thèse. Face à ces problèmes récurrents et au flou qui entoure la relation doctorant/directeur, toute université est tenue depuis 1998 d'adopter une **charte des thèses** et de vous la communiquer. Celle de l'ED est consultable à cette adresse : http://ecoledoctorale.sciencespobordeaux.fr/IMG/pdf/Charte_des_theses-UnivBordeauxIV.pdf
La charte n'a pas force de loi. En revanche, c'est un outil contraignant et vous pouvez l'invoquer dès lors que vous rencontrez un problème. Lorsque les problèmes surviennent en cours de thèse, il est souvent difficile d'y remédier, mais pas impossible. Le doctorant, pris dans une relation asymétrique, préfère souvent laisser s'envenimer une situation, se taire ou arrêter sa thèse plutôt que de s'exprimer. Pourtant, **la règle d'or est d'en parler**, non seulement avec d'autres doctorants, mais aussi avec des chercheurs du laboratoire et avec le directeur de l'école doctorale, qui sert de médiateur. Même si la « solidarité des pairs » empêche parfois le traitement des problèmes à temps, la **pression des pairs** peut aussi permettre de sortir d'une relation délicate.

- Quelques **problèmes qui peuvent survenir pendant la thèse** et des parades possibles :

Votre directeur ne lit pas vos travaux	1) Insistez, continuez à lui envoyer vos travaux. 2) Envoyez vos travaux à d'autres chercheurs pour relecture (du laboratoire, des personnes rencontrées dans des colloques, des spécialistes du sujet...)
Votre directeur n'accepte pas que votre démarche diffère de la sienne	1) Parlez-en avec lui, explicitez, redéfinissez votre sujet. 2) Parlez-en avec d'autres chercheurs du laboratoire et ailleurs, communiquez sur votre travail. Cela vous permettra de tester la pertinence de votre démarche et hypothèses ; d'obtenir le soutien d'autres personnes et d'argumenter auprès de votre directeur.
Votre directeur est parti du centre et ne vous suit plus	1) Essayez de trouver un nouveau système de collaboration : rencontres régulières à Bordeaux ou dans sa nouvelle institution, points par mail fréquents. 2) S'il refuse, s'il n'est pas joignable : parlez-en au sein de votre laboratoire et au directeur de l'ED. Demandez à un autre chercheur s'il est d'accord pour assurer de manière informelle la direction de votre thèse ou au moins vous suivre régulièrement.
Votre directeur vous fait trop travailler pour lui (projets de recherche...) et vous n'arrivez plus à travailler sur votre thèse	Dire non fait partie de l'apprentissage du métier de chercheur : 1) Refusez les nouvelles charges de travail, parlez avec lui du fait que cela vous conduit à négliger votre thèse. 2) Rappelez que l'ED encourage au raccourcissement de la durée des thèses. 3) Vous pouvez proposer le nom d'autres doctorants intéressés.
Vous écrivez des articles, chapitres... et votre directeur les signe seul !	C'est totalement contraire à la charte des thèses, parlez-lui et s'il refuse de vous mettre en co-auteur, parlez-en au directeur de laboratoire & de l'ED.
Votre directeur ne prend pas en charge l'organisation de la soutenance	Faites appel au secrétariat de l'ED qui pourra vous aider.

Vous êtes dans une relation de harcèlement moral et/ou sexuel	1) Changez de directeur 2) Si vous le souhaitez, entamez une procédure en justice (dans ce cas, gardez précieusement toute preuve : mails, courriers, écrits...).
---	--

Changer de directeur est toujours possible en cas de problème grave et si toute tentative de résolution des problèmes a échoué, mais cela reste une opération délicate. Avant de lui en parler directement, mieux vaut exprimer les problèmes que vous rencontrez à des personnes au sein du laboratoire et de l'école doctorale. Le médiateur officiel reste le directeur de l'ED. Il est conseillé d'en parler à ce dernier, au directeur de votre laboratoire, aux représentants des doctorants à l'ED et dans le laboratoire. Tous pourront envisager une procédure de conciliation avec votre directeur si c'est possible. Dans le cas inverse, ils pourront vous aider à en changer en sollicitant un autre chercheur. On ne peut que vous conseiller d'avoir déjà pensé à une personne susceptible de prendre la place de votre directeur et d'en avoir éventuellement parlé avec elle.

Références

- Robert O. Keohane, "Political Science as a Vocation", *PS: Political Science & Politics*, volume 42, Issue 02, April 2009, p 359-363.

Il est possible de **consulter des ouvrages qui donnent des conseils sur la manière de s'organiser** :

- à propos de la construction de l'objet de recherche, de sa traduction en plan de travail puis du passage du plan de travail à la rédaction finale de la thèse :

- Becker, H., 2004, *Ecrire les sciences sociales*, Paris, Economica, Coll. « Méthodes des sciences sociales » (permet de dédramatiser le métier de chercheur)
- Becker H., 2003. *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères ».
- Plot B., 1986. *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Paris, Honoré Champion, coll. « Unichamp ».

- à propos d'aspects plus techniques (façon de gérer son temps, relation au directeur de thèse) :

- Beaud M., 1991. *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères ».
- Herzlich C., 2002. *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

Un esprit sain dans un corps sain : l'accès gratuit à de nombreux sports

Sciences Po Bordeaux offre de nombreux cours de sports à ses étudiants. Vous y avez accès gratuitement, simplement en vous présentant au professeur en tant que doctorant SPIRIT. Les modalités et les horaires sont affichés dès la fin septembre sur le panneau qui se trouve entre les machines à café et l'amphithéâtre Siegfried, dans le hall principal, ou sur le site www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/pole_aps.html

2. S'informer (colloques, appels à communications)

Où trouver les informations sur les colloques et appels à contributions ?

Faire des communications dans des colloques est un bon moyen d'identifier des réseaux scientifiques pertinents par rapport à votre sujet de thèse, ainsi que de « tester » la réception de vos premiers résultats par la communauté scientifique. Communiquer dans un colloque peut être également une première étape avant la publication d'un article (*cf.* la rubrique « publier »).

Pour se tenir informer des appels à communication, des appels d'offre, des bourses, des prix et des postes, **il est recommandé de :**

- **s'inscrire aux listes de diffusion généralistes suivantes :**

Les listes de diffusion sont un moyen de recevoir automatiquement par mail des nouvelles concernant l'actualité en sciences sociales (appels à contributions, colloques, offres d'emploi, parutions...). L'adhésion à une association est parfois nécessaire, mais souvent modique.

* **Liste de diffusion de science politique** (ANCMSP) : ancmsp@yahoo.com

* **Association française de sociologie** (AFS) ; S'adresser à : ariel.sevilla@pouchet.cnrs.fr / Site Internet : www.afs-socio.fr

* **Liens socio** : <http://www.liens-socio.org>

* **Association française de science politique** (AFSP) : <http://www.afsp.msh-paris.fr/>

- **consulter absolument les sites internet suivants :**

* **Calenda** : informations sur les manifestations en sciences sociales : www.calenda.org

* **Reuves.org** : renseignements sur les sciences sociales en France (annonces de séminaires, de colloques, d'appel à contributions) et hébergement de nombreuses revues. Moteur de recherche « aleph » spécialisé en sciences sociales. <http://www.revues.org/>

* **AFSP et AFS** (en plus de s'inscrire aux listes de diffusion) : deux sites essentiels pour l'actualité des sciences sociales (séminaires, conférences, colloques, publications).

* **Association Droit d'entrée** (notamment des informations sur les emplois, les bourses, les réformes de la recherche qui concerne plus particulièrement les doctorants et docteurs sans poste à durée indéterminée) : www.droit.dentree.free.fr

Pour adhérer à la liste de discussion : coll_droit_d_entree-subscribe@yahoogroupes.fr

* **Association Bernard Gregory** (association qui facilite l'insertion professionnelle des docteurs hors de l'académie) : <http://www.abg.asso.fr>

- **recevoir des sommaires de revues par courrier électronique :**

Ce service proposé par la MSH permet de recevoir régulièrement, par courrier électronique, les sommaires de revues choisies (parmi les 1 900 revues dépouillées par l'INIST).

<http://www.msh-reseau.prd.fr/ReuvesSom/>

- **s'inscrire sur les listes de diffusion spécialisées :**

Se renseigner sur l'existence de listes de diffusion spécifiques, qui transmettent des informations plus ciblées. Par exemple, les groupes et réseaux thématiques de l'AFSP et l'AFS (comme la lettre de la Section d'études européennes i-SEE ! préparée à SPIRIT), etc.

- **sites pour s'orienter et se familiariser avec les méthodes quantitatives en sciences sociales :**

www.quanti.org et <http://www.quanti.ihmc.ens.fr>

3. Trouver les livres et les revues utiles

- **Campus bordelais**

Le **catalogue BaBorD** permet de savoir ce qui est disponible dans les bibliothèques bordelaises : www.babord.univ-bordeaux.fr/ipac20/ipac.jsp?profile=iepbx#focus

La **bibliothèque des sciences sociales de la Victoire** dispose d'un très bon fond en sociologie, celle de droit et d'économie un bon fond en science politique et relations internationales...

Possibilité de demander un **prêt interuniversitaire**, après avoir vérifié dans Babord que les bibliothèques universitaires de Bordeaux ne possèdent pas le document recherché. Conditions :

*prendre en charge les frais de port ou de photocopies (sauf pour un document localisé dans une « Bibliothèque FNSP », à savoir [Sciences Po Paris](#) ou l'[IEP de Grenoble](#)). Il vous en coûtera 7 euros par document ou 6 euros par tranche de 50 p. pour les copies.

*La bibliothèque qui fournit le document (souvent pour 3 semaines) impose des conditions de prêt non connues à l'avance (consultation sur place en salle de lecture ou prêt à domicile).

- **Les Publications des bibliothèques (informations pratiques et ressources documentaires)**

* Une lettre d'informations, [La lettre d'actualité des bibliothèques](#), est diffusée chaque mois par mail. Pour s'abonner : c.sagat@sciencespobordeaux.fr

* [Le Carnet d'Ausone](#) (<http://lecarnetdausone.sciencespobordeaux.fr>), blog des bibliothèques de Sciences Po Bordeaux : nouveautés, trucs et astuces pour optimiser les recherches documentaires.

- **Bibliothèques de Sciences Po Bordeaux** (centrale et de recherche)

Egalement sur ce site, accès direct à :

* des **bases de données** économiques et juridiques (Astree, Dalloz, Jurisclasseur), des dictionnaires et encyclopédies (Grand Robert & Collins, Grand Robert, Encyclopedia Universalis), etc.

* de nombreuses revues avec ou sans embargo (pour les dernières années), *via* la liste de revues électroniques [A to Z depuis le portail documentaire de l'IEP](#), mais aussi *via* : [Cairn](#) (<http://www.cairn.info>) , [Persée](#) (www.persee.fr), [revues.org](#)

* **Factiva** (pour les articles de presse dans 5 000 revues) : à partir du portail documentaire de l'IEP, cliquer sur l'onglet « bibliothèque numérique ». Un [didacticiel](#) (<http://www.bu.u-bordeaux2.fr/didacticiels/factiva/factiva.htm>) est à votre disposition pour vous guider pas à pas.

La plupart de ces ressources seront bientôt accessibles à distance à partir de l'**ENT** (environnement numérique de travail). **Déjà accessibles** : les **dictionnaires et encyclopédies**, **CAIRN**, **Jalons** (Base de données INA), **NUMILOG** (livres électroniques). **Pour vous connecter à l'ENT, utilisez les identifiants qui vous ont été remis par le service informatique en début d'année...**

- **Portail Biblio SHS**

Ce portail (<http://biblioshs.inist.fr>) permet l'accès aux collections de revues SHS de Science direct (Elsevier), JSTOR, Erudit, Cairn, Muse, soit près de 7 000 revues en texte intégral ainsi qu'à de vastes bases de données bibliographiques (avec ou sans embargo pour les dernières années).

- **Bibliothèque de Science Po Paris**

Les articles de 800 revues et leurs résumés y sont répertoriés. Cf. <http://satellit.sciences-po.fr/>

- **Fils RSS** (permettent de consulter ou de s'abonner à des flux d'actualités et être informé des nouveautés sur de multiples sites en choisissant la thématique concernée).

Exemple : [Netvibes Bibliocnrs](#) (<http://www.netvibes.com/bibliocnrs#Institutionnel>) qui fédère plusieurs portails thématiques en SHS. Consulter un [didacticiel dédié aux fils Rss](#) : www.youtube.com/watch?v=pmG22H5rvxU&hl=fr

4. Se former : écoles thématiques et autres offres de formation

Il existe différents types de formations proposées aux doctorants (et plus globalement aux chercheurs du centre) qui vous permettront aussi bien d'avancer dans votre travail de thèse (et éventuellement de trouver des interlocuteurs compétents dans vos domaines de spécialisation) que de vous construire un socle de compétences professionnelles, parfois mobilisables en dehors du monde académique.

- Les offres de formation sur Bordeaux

* *ED* (http://ecoledoctorale.sciencespobordeaux.fr/rubrique.php3?id_rubrique=135)

Le lieu par excellence de formation des doctorants est l'école doctorale. Outre le séminaire doctoral, celle de Sciences Po Bordeaux proposait en 2008-2009 les modules suivants :

- M1- Outils doc. & feuille style
- M2- Ecriture & édition
- M3- Méthodes de la recherche
- M4- Anglais : traductologie¹
- M5- Méthodes qualitatives & quantitatives
- M6- Professionnalisation

* *le PRES* (http://www.univ-bordeaux.fr/Modules_transverses.html)

Voici les modules proposés par le PRES, qui réunit les dix écoles doctorales de Bordeaux :

- Histoire et épistémologie des sciences
- Communication Scientifique et Technique
- Communiquer et écrire la science
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat
- Valorisation de la recherche

* *URFIST*

L'URFIST (Unité régionale de formation et de promotion pour l'information scientifique et technique) propose des formations aux personnels de l'université de Bordeaux. Selon leur statut (moniteur, ATER), les doctorants ont la possibilité de suivre ces formations. Exemples de modules : Perfectionnement Excel, Perfectionnement, Word, Réaliser des supports de cours avec PowerPoint, Créer et maintenir un site Web avec Dreamweaver, Factiva (base de données de presse). <http://www.univ-bordeaux.fr/ddoc/urfist/>

* *Les doctoriales*

Les doctoriales sont des stages de préparation à l'après-thèse. Pendant une semaine, des doctorants d'universités différentes découvrent le monde de l'entreprise et préparent leur insertion professionnelle (ateliers CV, préparation entretiens d'embauche, déposer un brevet, etc.).

<http://www.abg.asso.fr/display.php?id=4156>

* *Formation pédagogique – CIES* (<http://cies.univ-pau.fr/live/>)

Les moniteurs ont l'obligation statutaire de participer à des stages de formation pédagogique organisés par le Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES). Avec la mise en place du contrat doctoral, cette possibilité doit désormais être offerte à tous les doctorants.

¹ Il est également possible d'accéder au laboratoire de langue en se procurant la clef auprès du service de documentation de l'IEP (bureau D.005).

- Les offres de formation à l'extérieur

* *École d'été de Lille* (<http://quantilille.free.fr/>)

L'école d'été de Lille, école thématique du CNRS, est une formation consacrée aux méthodes quantitatives en sciences sociales. Elle est organisée par le CERAPS (Centre de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, UMR 8026). Il s'agit d'une des cinq formations de ce type reconnues officiellement par l'ECPR (avec celles de Ljubljana, d'Essex, d'Oxford et de Cologne), la seule en langue française. La formation se déroule dans les locaux de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille. Elle se compose de six jours et demi de cours (6 à 7 h par jour) avec des ateliers informatiques. Le programme change chaque année (choix entre deux modules). Il est possible d'obtenir une bourse de l'ECPR.

* *ECPR Summer Schools* (<http://www.ecprnet.eu/summerschools/>)

L'ECPR (*European Consortium for Political Research*), qui est l'organisation de référence pour la science politique en Europe (*cf. supra*), organise et sponsorise plusieurs formations méthodologiques et thématiques. En voici la liste (*cf. le site de l'ECPR pour plus d'informations*) :

- ECPR Summer School in methods and techniques (Ljubljana)
- Köln Spring School
- Oxford Spring School
- The Essex Summer School in Social Science Data Analysis
- L'École d'Été de Lille en Méthodes Quantitatives en sciences sociales (*cf. supra*)

* *ECPR Standing Group Summer Schools*

De leur côté, plusieurs groupes travail de l'ECPR ont mis en place des écoles d'été thématiques :

- Summer School on Analytical Politics & Public Choice
- Summer School on Federalism and Regionalism
- European International Relations Summer School
- Summer School in Local Government Studies
- Summer School on Organised Crime
- Summer School on European Parties and Party Systems

* *GESIS Workshops* (<http://www.gesis.org/en/research/events/workshops/>)

En plus de la Köln Spring School (*cf. supra*), GESIS organise tout au long de l'année des séminaires méthodologiques (collecte et traitement des données).

* *ICPSR Summer Program in Quantitative Methods of Social Research*

C'est la formation de référence en Amérique du Nord et au-delà. Choix entre une cinquantaine de modules en 2009 ! <http://www.icpsr.umich.edu/sumprog/>

* *Divers*

Il existe de multiples autres offres de formation – écoles thématiques – organisées par le CNRS (http://www.cnrs.fr/formation/fp/ecoles_internet/menu_internet.php) et d'autres réseaux.

Le Réseau d'excellence GARNET, dont Sciences Po Bordeaux est membre, propose régulièrement des *PhD Schools* d'une semaine sur l'Union européenne et les intégrations régionales dans le monde. http://www.garnet-eu.org/PhD_School.321.0.html

5. Trouver des bourses et financements

Si vous avez besoin de financer vos recherches (participation à un colloque en France ou à l'étranger) ou un séjour à l'étranger (enquêtes de terrain...), comment trouver un financement ?

Sur le campus

*** Adresser d'abord une demande à l'école doctorale**

L'ED prend en charge certains frais de participation à des activités scientifiques.

*** En l'absence de prise en charge totale par l'ED, faire une demande auprès du laboratoire** pour les frais inhérents à leur participation à un colloque (en tant qu'intervenant), à une université d'été, ... (modalités p. 17-18).

*** Si vous êtes impliqués dans un programme de recherche, n'hésitez pas à demander une aide au responsable.**

* Les ATER et les allocataires effectuant des enseignements à l'IEP inscrits dans leur contrat doctoral peuvent solliciter une participation au titre de l'animation scientifique ou du Bonus qualité recherche (BQR).

Sites recensant de nombreuses propositions :

* **Ecole Doctorale** : http://ecoledoctorale.sciencespobordeaux.fr/article.php3?id_article=534

* **Commission « International » du PRES** : <http://www.univ-bordeaux.fr/International.html>

* **Ecole Doctorale de Science Po** : <http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/doctorat/finances.htm>

* **Egide (pour le compte du ministère des Affaires étrangères)**, y compris pour les cotutelles de thèse : <http://www.egide.asso.fr/>

* **iEDU (association Loi 1901)** : <http://www.iedu.asso.fr>

* **sites d'autres ministères** (à voir suivant la thématique), **des Conseils Régionaux** (en Aquitaine, financement Aquimob, <http://www.univ-bordeaux.fr/Aquimob.html>).

* **pour les Joint Sessions de l'ECPR, comme le laboratoire contribue collectivement, il n'y a pas de frais d'inscriptions pour ses membres** ; pour toute manifestation de l'ECPR ? il est possible de solliciter une aide du *Mobility Fund* (prise en charge intégrale ou complémentaire pour couvrir une partie des frais).

Bourses pour les séjours à l'étranger (plusieurs mois)

* **Bourses Aires Culturelles** (ministère de la Recherche)

Dossier à déposer en avril. Autour de 1 000 € pour des séjours à l'étranger entre 3 et 12 semaines.

* **Bourses des ministères de la Recherche et des Affaires Etrangères (parfois cumulables) pour les étudiants étrangers** (cf. le site Egide).

* **Agence universitaire de la francophonie (AUF)** : cf. Jean Petaux, responsable communication IEP.

* **DAAD et CIERA** pour les recherches franco-allemandes (<http://paris.daad.de/daad.html>)

Répondre à un appel d'offre

Des organismes (INHES, Gip Justice, DARES, ministères...) lancent des appels d'offre. En y répondant, le budget fixé pourra vous permettre de financer votre terrain (frais de déplacements), votre équipement (ordinateur portable, dictaphone etc.) et votre recherche (frais de retranscription). Si ces recherches permettent de confirmer sa professionnalisation (capacité à répondre à un appel d'offres, à rédiger des rapports en respectant des délais définis à l'avance, etc.), elles demandent un fort investissement en parallèle de la thèse (et des enseignements).

Les enseignants/chercheurs du laboratoire peuvent vous aider à les préparer (par exemple, en vous donnant des exemples de dossiers ayant été retenus).

IV. Construire un projet professionnel et préparer l'après-thèse

1. Se professionnaliser et valoriser ses recherches

a. Les conseils généraux

- Profiter des **formations proposées par l'Ecole doctorale, le PRES et des Doctoriales** pour :
 - * **construire ou approfondir votre projet professionnel** (conseils pour la rédaction du CV, les entretiens d'embauche ; témoignages d'anciens docteurs, etc.) ;
 - * **acquérir ou valider des compétences** (cf. pages formations).

Il est recommandé de suivre le maximum de formations dès la première année, où il y a souvent moins de contraintes (liées aux terrains, cours, engagements dans des groupes de travail) !

- * **élaborer et alimenter sa page internet** (sur le site du laboratoire, de l'ED ou/et de l'AJPB) pour donner de la visibilité à ses recherches (en spécifiant son adresse électronique pour être contacté !)

- **S'intégrer à des réseaux de recherche sur sa thématique de recherche**

(listes de diffusion spécifiques, séminaires réguliers en France ou colloques organisés par des associations françaises ou internationales une fois par an ou tous les deux ans mais aussi séminaires extérieurs plus restreints mais actifs sur votre sujet ou encore groupes de travail de l'AFSP, réseaux thématiques de l'AFS).

- **Participer au cours des années de thèse**

- * **à (au moins) un colloque international**

* **à une rencontre de l'ECPR** (les *joint sessions* permettent de travailler en atelier au sein du même groupe pendant plusieurs jours, ce qui permet des discussions plus approfondies de chaque texte)

- * **à des Ecoles d'été ou PhD programme** (y compris en début de thèse : cela permet de discuter du projet de thèse, de recevoir des avis et conseils extérieurs, de la part de chercheurs confirmés et d'étudiants de différents pays et disciplines de sciences sociales).

- **Organiser des manifestations scientifiques pendant la thèse**

* **proposer un panel ou session thématique** dans une rencontre nationale ou internationale (en proposant une thématique originale ou insuffisamment abordée dans la littérature, cela permet de travailler sur un sujet qui vous intéresse et de montrer votre capacité à prendre des initiatives).

- * **organiser une journée d'études ou un colloque**

(l'organisation de journée d'études requiert plus d'investissement en termes d'organisation : recherche de financement, d'un lieu, etc. Mais là-encore, c'est une activité valorisée, puisque l'animation de la recherche est au fondement du métier scientifique).

b. Pour ceux qui souhaitent poursuivre une carrière académique

Une ou plusieurs années de transition sont souvent à prévoir, qui peuvent être financées par :

- * **un ATER**

- * **un post-doctorat en France ou à l'étranger, par**

- les conseils régionaux (celui d'Ile de France, d'Aquitaine à partir de la rentrée 2010)
- certains établissements d'enseignement supérieur : EHESS, Sup Télécom, ...

- un projet ANR ou européen : soit en répondant à un appel à candidature, soit en montant un projet collectif sur une thématique propre avec le soutien d'enseignant/chercheurs.

Des propositions sont régulièrement faites sur les listes de diffusion généralistes. Voir aussi <http://financements.andes.asso.fr/>

* un poste d'assistant de recherche (*via* un projet ANR ou européen).

c. Pour ceux qui souhaitent poursuivre leur carrière hors du monde académique

- La réalisation d'une thèse dans un délai de trois ans (quatre éventuellement) est souvent encore plus de rigueur. Cela permet de présenter son travail de recherche comme l'expérience d'un projet, puisque tant dans les structures privées que publiques, le travail est désormais souvent organisé autour de la gestion de projets de durée variable.

- La rédaction du CV comme le déroulement des entretiens d'embauche sont différents du monde académique. Il convient de s'y préparer avec l'aide de professionnels (*cf.* les doctoriales).

- Comme le statut de doctorants est encore peu connu, il est important de faire valoir à vos futurs employeurs :

- les diverses compétences acquises à l'occasion de la thèse ;
- l'apport d'une thèse par rapport à un master (notamment le fait qu'il s'agisse d'une première expérience professionnelle) ;
- les motifs qui ont conduit à ne pas poursuivre dans la carrière académique, en les formulant de manière positive sur ce qui vous incite à postuler dans tel ou tel secteur.

a) Si le sujet de la thèse se rapproche du milieu professionnel visé, si possible :

* Participer à des événements (conférences, colloques, séminaires, états généraux, fêtes associatives...) qui donneront l'occasion de présenter ses recherches dans une perspective d'acteur pour apprendre à différencier les deux, ce qui enrichit aussi la théorie ou la sociologie en retour.

* Connaître le profil des personnes à haut niveau de qualification et leur trajectoire professionnelle dans le domaine étudié et visé, savoir ménager les relations d'observation et de networking avec les mêmes personnes...

b) Si le sujet de la thèse n'est pas en rapport avec le domaine visé

* Connaître les centres d'intérêt actuels et prospectifs du domaine visé pour les cinq prochaines années (toutes les institutions disposent de plans stratégiques)

* Se renseigner sur la transposition des connaissances et des compétences de son sujet, et les valoriser par un profil public (Web notamment)

→ Dans tous les cas, il convient de s'y prendre tôt, si possible dès le début de la thèse !

d. Pour ceux qui hésitent ou qui changent d'avis en cours de route

L'expérience de la thèse peut conduire à changer d'avis ou à s'interroger sur la pertinence du choix professionnel envisagé au moment de l'inscription. Il est rarement impossible de changer de cap, mais il importe de s'en donner les moyens.

2. Publier

- *Est-il important de publier au cours de la thèse?*

Publier prend du temps, il y a donc généralement un arbitrage à faire entre la durée courte de la thèse (3 ans) et le nombre de publications.

Pourtant, si on souhaite continuer dans une carrière de recherche ou d'enseignement, il est **indispensable de publier au cours de sa thèse** (sans perdre trop de temps au détriment des recherches de thèse). C'est aussi le moyen de se faire connaître de ceux qui publient dans ce champ.

- *Comment faire pour publier ?*

Le plus simple, c'est souvent d'en discuter avec son directeur de thèse ou avec un chercheur du laboratoire qui a une certaine expérience en la matière.

Il y a trois possibilités :

(a) une publication avec « commande » :

Une revue ou des chercheurs dans le cadre de la préparation d'un dossier thématique vous demande, individuellement, un article (procédure très courante, souvent parce que les responsables de la revue ou les directeurs de numéro vous connaissent – d'où l'importance de l'insertion dans des réseaux scientifiques et groupes de recherche –, ou par l'intermédiaire de votre directeur de thèse).

(b) répondre à un appel à contributions :

Rédiger l'article en fonction de la problématique générale définie dans l'appel à communications et des consignes données (ou implicites pour les revues, en consultant des articles déjà parus).

Remarque : il est particulièrement intéressant de participer à des colloques ou à des journées d'étude, puisque, dans certains cas et de plus en plus souvent, il y a une publication à l'issue et surtout parce que cela permet une ouverture à d'autres recherches et la constitution de réseaux.

(c) une publication hors commande ou appel à contributions :

- **soit définir un thème et une question de recherche, puis voir quelle revue pourrait être intéressée et écrire l'article.** L'atout principal, c'est de partir de son matériau et de sa propre problématique de recherche. Ensuite, il s'agit de trouver la revue qui acceptera cet article. Puis, d'orienter la rédaction dans le sens de la « politique » de la revue.
- **soit définir d'emblée une revue et choisir ensuite un thème et rédiger en conséquence.**

Dans les deux cas, il est nécessaire de lire des articles et de feuilleter les revues dans lesquelles on souhaite publier pour **prendre connaissance des normes des revues (consignes aux auteurs) et de leurs attentes (souvent plus implicites).**

Il est conseillé de **soumettre votre article (avant l'envoi à la revue) à votre directeur de thèse ou à un chercheur du laboratoire, ainsi qu'à une première discussion en séminaire** (les remarques apportées sont souvent d'une grande aide). Cela vous permettra de réajuster si besoin votre article afin d'augmenter les chances d'acceptation de la part de la revue.

Un à trois relecteurs anonymes de la revue feront part de leurs commentaires (« Rejet », « Modifications majeures », « Modifications mineures »). Vous serez alors amené à remanier votre article en tenant compte de ces remarques. Si vous souhaitez toutefois ne pas en tenir compte, il est conseillé de le préciser lors de votre renvoi à la revue, en explicitant les raisons de votre choix.

Quand bien même l'article serait rejeté, les commentaires sont fort utiles pour progresser dans l'argumentation, la problématisation, l'écriture...

Remarque : un bon apprentissage du métier de chercheur passe également par la **rédaction de recensions** (comptes-rendus d'ouvrages) **pour des revues**. La *RFSP, Droit et société* cherchent souvent des contributeurs, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des autres membres du laboratoire et surtout à contacter directement les revues en proposant de faire la recension d'un ouvrage qui vient de paraître.

- **Pour un aperçu du champ des revues en sociologie et en science politique en France et à l'étranger :**

Cf. aussi les classements établis par l'AERES (contestés, mais qui orienteront sans doute les modalités d'évaluation)

Cf. le blog sur la bibliométrie et l'évaluation de la recherche rédigé par Caroline Sagat et Florence Hallou (<http://bibliometrie.wordpress.com/>).

- **Les stratégies de publication :**

Voici quelques suggestions et conseils – loin d'être exhaustifs :

*** Diversifier les supports :**

Les *articles dans des revues à comité de lecture* sont *plus valorisés* que les chapitres dans un ouvrage, en raison d'une relecture *a priori* anonyme et réalisée par plusieurs chercheurs ;

En même temps, la *participation à un ouvrage collectif* montre *l'insertion dans des collectifs de recherche* ; elle est souvent d'autant plus valorisée que l'éditeur est reconnu et que les directeurs d'ouvrage le sont aussi ; elle donne aussi une visibilité à ses propres travaux.

Varié les revues sollicitées. Ce constat vaut aussi pour les recensions d'ouvrages : le fait d'être sollicité(e) ou qu'un article soit accepté par des revues différentes est un indicateur d'insertion professionnelle et de reconnaissance de ses compétences.

*** Diversifier les thèmes des publications et communications** (autant que possible) : c'est aussi un indicateur de curiosité intellectuelle.

*** Progressivement, les publications en anglais seront plus nombreuses**. Pour autant, il est difficile de savoir si les évaluateurs en tiennent réellement compte, une majorité d'entre eux n'ayant pas ou peu publié eux-mêmes en anglais (d'ailleurs, il ne faut envoyer que des documents en Français à l'occasion des concours en France)... Ceci dit, ce peut être un atout. Et cela va sans doute devenir une norme !

Références

- Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemin, « Publier pendant et après la thèse », *Socio-logos*, Numéro 2, [En ligne], mis en ligne le : 30 mars 2007. URL : <http://socio-logos.revues.org/document107.html>.
- Les rapports sur les publications rendus publics à l'occasion du Congrès de l'AFSP de septembre 2009 : *cf.* <http://www.congresafsp2009.fr/modules/mod2.html>

Annexe 1 – Pour les doctorants étrangers (notamment hors Union européenne)

Les étudiants étrangers qui pensent engager une recherche doctorale au sein du laboratoire sont confrontés à un double défi :

- comprendre le système universitaire français, la place du doctorat et les spécificités de la recherche scientifique en France ;
- avoir accès aux moyens qui permettent de vivre en France et de s'adapter à la culture académique et populaire.

1. Comment surmonter les difficultés initiales ?

- **Eviter la comparaison systématique avec votre pays d'origine**

Sur ce premier point, ce guide fournit des informations importantes qui vous aideront à surmonter les difficultés initiales. Néanmoins, une suggestion peut être utile : modérer la comparaison avec votre pays. Si vous n'arrivez pas à comprendre une notion, un concept, une formation ou une demande administrative, c'est peut-être parce que vous cherchez une correspondance dans votre système universitaire d'origine, qui n'existe pas toujours, surtout s'agissant des régions hors-Europe.

Pour le deuxième défi, les enjeux initiaux sont ceux liés à l'obtention de l'autorisation de vivre légalement en France et à la recherche d'un logement.

- **Obtenir l'autorisation de vivre légalement en France**

Avant d'envoyer son dossier de candidature à l'école doctorale, il est utile de contacter quelques enseignants ou chercheurs SPIRIT qui pourraient être en mesure de diriger votre thèse. Cette personne est susceptible de vous aider dans l'élaboration du projet et de répondre éventuellement à certaines de vos questions.

* La demande d'un visa auprès de l'Ambassade de France dans son pays d'origine

En général, les étudiants non-européens doivent demander un visa auprès de l'Ambassade de France ou du consulat dans leur pays d'origine. Depuis quelques années, la demande de visa étudiant et l'inscription préalable doit se faire *via* Campus France dans de nombreux pays : www.campusfrance.org. Pour cette démarche, est requise l'inscription à l'université, qui nécessite d'être en France à la rentrée universitaire et d'avoir déjà son visa. Vous pouvez donc demander une attestation d'autorisation d'inscription en première année de doctorat à l'Ecole doctorale, et expliquer à l'Ambassade que ce document est suffisant pour votre demande. Une attestation de bourse ou le soutien financier de votre famille, entre autres documents, peuvent aussi être demandés. Si vous avez des difficultés pour obtenir votre visa, une lettre de recommandation de votre futur directeur de thèse peut être utile.

* La demande de titre de séjour définitif

Une fois que vous êtes arrivé en France, vous avez trois mois en moyenne pour demander, auprès de la préfecture, le titre de séjour définitif, qui est **une autorisation pour habiter en France pendant un an**. Pendant la thèse, le titre doit donc être renouvelé au moins deux fois.

Entre septembre et décembre de chaque année, l'Université de Bordeaux et la préfecture de la Gironde mettent en place un système de demande et de renouvellement des titres de séjour destinés spécialement aux étudiants. **La « cellule carte de séjour » se trouve à la place des Capucins à Bordeaux**, dans le restaurant universitaire le Cap'U, facilement accessible à pied depuis la place de la Victoire. Avant d'y aller, vérifiez les documents nécessaires sur www.univ-

bordeaux.fr/Etudiants_etrangers.html, puis prenez rendez-vous sur www.univ-bordeaux.fr/carteDeSejour/index.php. Lors du rendez-vous, vous aurez besoin du numéro INE, le numéro national d'identification des étudiants comportant onze caractères qui vous est attribué avec votre certificat de scolarité. Il est fortement recommandé d'arriver en France avec votre certificat de naissance déjà traduit en français par un traducteur certifié, s'il est rédigé dans une langue autre que le français.

Dans les trois mois qui suivent votre demande, vous recevrez par courrier le titre de séjour définitif (au moment de la demande on vous donne une attestation provisoire) et les informations concernant la visite médicale, à passer seulement lors de la première année en France. Il est donc utile d'avoir déjà un domicile avant le rendez-vous de demande du titre de séjour.

Pour plus d'informations légales sur l'entrée et le séjour des étudiants étrangers en France : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N15812.xhtml>

2. Trouver un logement

A Bordeaux, il n'est pas évident de trouver un logement bon marché, qui plus est sans les contraintes bureaucratiques parfois insurmontables pour les étrangers. Il est conseillé de **commencer le plus tôt possible**, car septembre-octobre est la période la plus difficile, et d'avoir aussi beaucoup de patience, de persévérance et de bonne humeur. Vous pouvez trouver des informations détaillées sur :

- Sciences Po Bordeaux, Relations internationales : www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/relations_internationales/incoming/sejour.html
- Le Guide de l'étudiant étranger à Sciences Po Bordeaux : www.sciencespobordeaux.fr/modules/resources/download/default/Fichiers/Relations%20Internationales/incoming/Guide_Etudiant_Etranger_09_10.pdf
- Université de Bordeaux, vie universitaire : www.univ-bordeaux.fr/Vie_universitaire.html
- Centre régional des œuvres universitaires et scolaires : www.crous-bordeaux.fr
- Centre d'information jeunesse aquitaine : <http://www.cija.net>

3. Améliorer son niveau de langue

L'idéal est d'avoir au moins un niveau moyen de français avant d'engager une recherche doctorale en France. A Bordeaux, la majorité des séminaires de l'école doctorale et du laboratoire se déroulent en français.

Si vous avez besoin de perfectionner votre français à l'arrivée, vous pouvez vous inscrire au **Département d'études français langue étrangère à Bordeaux 3** (<http://www.defle.u-bordeaux3.fr>) ou à **Alliance française** (www.alliance-bordeaux.org).

4. Pour découvrir Bordeaux et sa région

Habiter à Bordeaux et s'engager dans la vie du laboratoire sont des moyens intéressants pour rencontrer d'autres doctorants, s'intégrer dans des réseaux de recherche et enrichir son expérience. N'hésitez pas à vous présenter au personnel et à participer aux séminaires proposés par le laboratoire, les équipes de recherche ou l'école doctorale. Ainsi vous pourrez également découvrir un peu plus sur Bordeaux et sa région.

Au delà des sites officiels avec des informations touristiques et culturelles sur la région, un projet tout nouveau partiellement conçu au sein de Sciences Po Bordeaux mérite votre attention : **le site Venir à Bordeaux** (www.venirabordeaux.com).

Il n'est pas facile de se repérer dans l'organisation de la recherche en France. Sans être exhaustif, voici quelques clés pour comprendre l'espace que vous intégrez en tant que doctorants.

Il existe deux lieux différents de production de la recherche publique en France :

- **Les établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST)** sont des institutions spécialement dédiées à la production de la recherche : le CNRS, plus grand organisme, public et généraliste, en fait partie mais c'est le cas également de l'IRD, de l'INSERM, de l'INRA etc. Les chercheurs, chargés de recherche et directeurs de recherche, sont directement employés par ces organismes et travaillent dans des centres de recherche qui ont des statuts divers en fonction des liens entretenus avec l'organisme : laboratoires propres (UPR...) ou partagé avec un établissement d'enseignement (UMR...). Ceux-ci emploient également du personnel technique et administratif qui travaille également dans les centres de recherche. Mentionnons également qu'ils financent parfois des doctorants et postdoctorants (ce sont aussi des recruteurs potentiels à l'issue de la thèse)...

- **Les établissements d'enseignement supérieur** (Universités, écoles) sont l'autre grand lieu de production de la recherche, en particulier au travers de l'activité des enseignants-chercheurs (maîtres de conférence, professeurs d'université) qui sont tenus de consacrer la moitié de leur temps de travail à la recherche. Les universités possèdent des centres de recherche qui leur sont propres : c'est le cas de l'Équipe d'Accueil du GRECCAP. Toutefois, les centres les plus importants sont accrédités en commun par une (ou plusieurs) université et un EPST. C'est le cas des centres de l'IEP qui sont des unités mixtes de recherche (UMR) du CNRS.

- Par ailleurs, les centres de l'IEP sont les seuls avec ceux de Sciences Po Paris et de l'IEP de Grenoble à accueillir également du personnel financé par **la FNSP (Fondation nationale des sciences politiques)**, chercheurs ou ITA.

Dans votre laboratoire d'accueil, vous serez donc amenés à rencontrer des personnes aux statuts très variés : chargés de recherche ou directeurs de recherche du CNRS ou de la FNSP, ITA du CNRS (ou de la FNSP) ou IATOSS (l'équivalent des ITA employés par les universités), maîtres de conférence, professeurs d'université, chercheurs associés...

Index des sigles

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

AFS : Association française de sociologie

[AFSP](#) : Association Française de Science Politique

AJPB : Association des jeunes politistes de Bordeaux

[ANCMSP](#) : Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique

[ANR](#) : Agence Nationale de la Recherche

[APSA](#) : *American Political Science Association*

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche

CNU : Conseil national des universités

[CNRS](#) : Centre National de la Recherche Scientifique

[ECPR](#) : *European Consortium for Political Research*

[ED](#) : Ecole Doctorale

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technique

[FNSP](#) : Fondation Nationale de Science Politique

[IEP](#) : Institut d'Études Politiques

[IPSA](#) : *International Political Science Association*

[ITA](#) : Ingénieurs, Techniciens et personnels Administratifs (au CNRS)

[PRES](#) : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

SHS : Sciences humaines et sociales

[UMR](#) : Unité Mixte de Recherche

Paysage des revues

a. Les revues francophones

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a récemment publié un **classement des revues de "rang A"** ("revues généralistes de tout premier plan dans la discipline et revues spécialisées de tout premier plan dans leur domaine") et "de rang B" ("revues généralistes et spécialisées importantes"). Parmi les premières, on trouve la *Revue Française de Science Politique* (RFSP) et *Politix*, les deux revues les plus généralistes et complémentaires (la seconde a été créée en réaction aux orientations de la première). Les autres revues de rang A sont plus spécialisées, au sens où elles sont liées à des sous-disciplines : *Critique Internationale* pour les relations internationales, *Genèses* pour la sociologie et l'histoire politiques, *Politique et Management Public* (PMP) pour les politiques publiques, *Raisons Politiques* pour la pensée politique, et *Politique Africaine* (dont la rédaction est basée au CEAN).

Parmi les revues de rang B, on trouve : *Communications, Cultures et Conflits, Droit et Société, Lien Social et Politique, Mots, Politique Européenne, Pouvoirs, Problèmes d'Amérique Latine, Quaderni, Réseaux, Revue d'Études Comparées Est Ouest, Revue d'Étude Méditerranéenne et des Mondes Musulmans, Revue Française d'Administration Publique* (RFAP), *Revue Française des Affaires Sociales, Revue Internationale de Politique Comparée* (RIPC)

Les revues de sociologie telles les prestigieuses *Revue Française de Sociologie* (RFS) ou *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (ARSS), mais aussi *Sociologie du Travail* constituent également des ressources pour le politiste.

b. Les revues anglophones

Les publications américaines et britanniques sont lues et diffusées à grande échelle. Le marché des revues anglophones est foisonnant, et plusieurs revues existent pour chaque sous-discipline. On se contentera donc de citer les prestigieuses revues généralistes que sont l'*American Political Science Review* (APSR), l'*American Journal of Political Science* (AJPS), le *European Journal of Political Research* (EJPR) et le *British Journal of Political Science* (BJPS), toutes quatre très dominantes en terme d'impact et relativement portées vers les méthodes quantitatives.

Annexe 3 – Faire une demande de financement au laboratoire

Une ligne budgétaire du budget du laboratoire est consacrée au financement des activités scientifiques des doctorants.

La raison principale pour le laboratoire de vous financer, c'est votre intervention lors d'un colloque (en France ou à l'étranger). Afin de demander une aide financière du laboratoire, il vous faut :

- soumettre votre demande argumentée à l'avance ;
- envoyer par mail votre projet au directeur du laboratoire.

Dans votre demande, vous devez faire apparaître :

- **Intérêt du labo à vous soutenir** : intérêt du colloque (réputé, de spécialistes...), en lien avec vos thématiques, qui montre le dynamisme des doctorants du laboratoire... bref c'est une expérience à valoriser !

- **Raison du financement** : intervention à un colloque

- **Détails du colloque** : préciser le titre du colloque, le nom de votre intervention (éventuellement celui de l'atelier ou de la session dans lequel il s'inscrit) et la date précise.

- **Date(s) prévue(s) de séjour**

- **Transport** :

* Type : train. Autres possibilités : avion, voiture personnelle, taxi, bus

* Estimation financière

- **Hébergement** :

* Type : hôtel. Autres possibilités : pris en charge par l'intervenant (soit hébergement chez des amis, soit hébergement pris en charge par les organisateurs)

* Estimation financière

- **Restauration** :

* Nombre de repas

* Estimation financière

Soit une demande financière globale (ou budget prévisionnel) de ...

A retenir

- Le prix des repas et des nuits d'hôtel sont fixés par un tarif préétabli de 15,25€ par repas et 60€ par nuit d'hôtel. Il vaut donc mieux se baser sur ces prix même si vous dépensez moins ! Toujours compter un peu plus au cas où... L'ajustement se fera à votre retour.

- Toujours conserver tous les justificatifs (titres de transports, frais de restauration, etc.). Et toujours demander une facture pour l'hôtel.

- Toujours demander à l'organisateur du colloque s'il aide certains participants à financer leur venue... cela permet de réduire la part du laboratoire et de vous faire financer sur d'autres projets à venir au cours de votre doctorat.

- Ne jamais partir sur un terrain/intervention, financé(e) ou non, sans ordre de mission préalable (qui permet le remboursement de vos frais, mais aussi de vous couvrir en cas d'accident) !

Au directeur de décider à quelle hauteur (totale ou partielle), le laboratoire peut vous soutenir !

Annexe 4 – Faire une demande d'ordre de mission

Tout déplacement professionnel hors de Bordeaux *pris en charge* par le laboratoire ou l'IEP doit faire l'objet d'une demande d'ordre de mission avec frais. Pourquoi ? C'est une condition nécessaire pour pouvoir vous faire rembourser votre terrain (lorsque vous avez obtenu un soutien financier du laboratoire ou que vous avez un contrat de recherche).

Les demandes d'OM sont à adresser par mail à Aurélie Seiler. L'OM doit être signé à la fois par le directeur du laboratoire et celui de l'IEP avant le départ en mission.

Il convient de **préciser** ce qui figure sur votre demande de financement :

- Type d'ordre de mission : Terrain (stage, observation, entretien...), colloque...
- Détails : nom, dates, lieux
- Date(s) prévue(s) de séjour :
- Transport
 - * Type : train, avion, voiture personnelle, taxi, bus (prévoir vos trajets dans la ville etc.).
 - * Dates et horaires : précisez vos dates et horaires d'aller et de retour
 - * Estimation financière.
- Hébergement
 - * Type : hôtel, pris en charge par l'intervenant (soit hébergement chez des amis soit hébergement pris en charge par les organisateurs)
 - * Estimation financière
- Restauration : Nombre de repas et estimation financière

La liquidation de votre OM, c'est-à-dire son remboursement, se fera à votre retour sur présentation des factures et autres pièces nécessaires. Il faut **joindre un RIB, votre numéro de sécurité sociale, votre date de naissance ainsi que votre adresse personnelle à votre première demande d'OM**, qu'il faudra signer. Vous pourrez ensuite évaluer avec Aurélie ce que vous souhaitez réellement vous faire rembourser ou pas.

Attention :

- **aucun remboursement ne pourra être effectué sans OM préalable.**
- **un OM doit être demandé minimum 3 semaines à l'avance** (surtout pour l'étranger).
- **voir avec Aurélie les modalités d'achat des titres de transports** (qui peuvent être soumis à des conditions particulières en raison de la réglementation sur les marchés publics).